

**Union Locale**



**UL FO SAINTES**

**BOURSE DU TRAVAIL**

1, rue Louis Sercan 17100 SAINTES

05 46 93 43 99

ulfosaintes@wanadoo.fr

---

**Prise de parole**

**1er mai 2017**

**Rassemblement à 11h 00 devant le Palais de Justice à Saintes**

En France, depuis plusieurs années, entre les hommages à Jeanne d'Arc, l'organisation d'une « *fête du vrai travail* » en 2012, ou les fêtes de saints patrons locaux qui se multiplient, des organisations ou des partis tentent de détourner et de s'approprier la journée du 1er mai.

Le 1er mai n'est pas la "*fête du travail*" au muguet blanc instaurée par le régime de Vichy le jour de la fête de la saint Philippe (Pétain), mais la journée internationale des travailleurs, organisée de haute lutte par les travailleurs depuis le XIXème siècle pour porter leurs revendications.

Cette journée demeure un moment pour rappeler la liberté syndicale qui permet de s'organiser pour revendiquer. Ce rappel reste fondamental car aujourd'hui, dans beaucoup trop de pays la liberté syndicale n'est pas respectée, ni souvent même reconnue. Ainsi de l'Inde où le 18 mars dernier, un tribunal a condamné à la prison à vie 13 ouvriers de l'usine Suzuki-Maruti, dont 12 responsables du syndicat Maruti-Suzuki Workers Union (MSWU) : le véritable reproche qui leur est fait est d'avoir construit un syndicat pour se défendre contre l'exploitation et le travail précaire, c'est d'avoir appelé à la grève pour exiger que l'ensemble des ouvriers de l'usine soit couvert par une convention collective, c'est d'avoir voulu résister à la répression violente des milices armées envoyées par leurs patrons pour briser la grève. À Force Ouvrière, nous appelons les travailleurs à la solidarité internationale, nous les appelons à exiger l'amnistie et la libération immédiate des ouvriers emprisonnés.

Car le 1er mai est une journée de solidarité ouvrière internationale, solidarité dont le chant des travailleurs d'Eugène Pottier se fait toujours l'écho : à Force Ouvrière, cette solidarité passe par notre exigence que la France intervienne en défense des droits des travailleurs dans le monde entier, en commençant par une mise en responsabilité des entreprises françaises donneuses d'ordre à l'international auprès de leurs sous-traitants.

De même, à Force Ouvrière nous nous revendiquons Européens, mais pas d'une Europe sur le modèle imposé aux travailleurs et qui les met en concurrence. L'Europe que nous revendiquons, c'est une Europe porteuse de progrès et de justice sociale : pour y parvenir, les travailleurs doivent imposer la révision des traités que rejettent aujourd'hui la quasi-totalité des syndicats européens. Ce qui nécessite pour commencer d'assurer un véritable droit syndical en Europe.

Le rappel de ce droit n'est pas inutile en France également : ce premier droit des travailleurs, le droit syndical, est sans cesse menacé et remis en cause, voire nié dans de prétendus « *dialogues sociaux* » présentés comme modernes, et qui prétendent aboutir à des « *constats partagés* », entre le patronat, l'État, et certaines organisations qui apportent leur crédit à ces mascarades, en trahissant le rôle même du syndicat, qui est de défendre les intérêts des travailleurs. Ainsi, ce que les travailleurs ont pu gagner combat après combat, années après année, décennie après décennie, ces quelques conquêtes sociales gagnées durement depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, deviennent la variable d'ajustement des budgets du patronat et de l'État, et les travailleurs devraient consentir au sacrifice de ces conquêtes pour financer des politiques de relance économique qui ne se soucient que des entreprises.

Depuis 2003, entre les restrictions sur le choix des délégués syndicaux, entre le développement du chômage, de la précarité et des inégalités, entre les amputations progressives sur la sécurité sociale, notamment sur le droit à la retraite, entre les atteintes à l'accès aux services publics et à une fonction publique de plein exercice, entre les diminutions incessantes sur les salaires et le pouvoir d'achat, et les dégradations des conditions de travail, les attaques se sont non seulement poursuivies, mais encore à un rythme qui n'a eu de cesse de s'accélérer.

À Force Ouvrière, nous pensons qu'il est de notre rôle de syndicat libre et indépendant de porter les revendications des salariés, et d'exiger par la négociation si possible, sinon par l'action, que l'État comme le patronat y répondent dans le sens d'un progrès social.

D'un progrès social dont la réalité corresponde aux mots.

D'un progrès social qui donne tout son sens à la définition de démocratie que se donne la France.

Agir autrement, payer de mots les travailleurs, c'est non seulement leur mentir, mais c'est aussi attenter gravement à la forme démocratique de la république.

Quinze ans après le 21 avril 2002 les donneurs de leçons, ceux qui ne sont que des mandatés politiques n'ont toujours pas pris leurs responsabilités. Ils se contentent de crier au loup lors de chaque scrutin électoral, ou de laisser les spécialistes autoproclamés des grands médias s'emparer de leur parole pour rendre responsable « *le peuple* », terme dégradant dans leur bouche, alors qu'il définit la forme même de la république.

Même, un candidat à la présidence de la république, qui s'affiche comme un représentant de la finance, déclare lors de sa campagne électorale qu'il gouvernera par ordonnances pour casser le droit du travail : c'est annoncer que le pouvoir exécutif se fera également législateur. C'est annoncer sans pudeur un État autoritaire, qui ne répondra plus au principe premier de la démocratie de séparation des pouvoirs

C'est annoncer la fin de la démocratie.

Dès lors il n'est guère étonnant que ces donneurs de leçons refusent de prendre les dispositions économiques, sociales et institutionnelles nécessaires pour faire refluer le rejet de l'autre, l'intolérance, et la haine de la démocratie, qui reviennent d'une échéance électorale à l'autre sans qu'aucune réponse ne soit apportée aux grèves, manifestations et mobilisations gigantesques des salariés de ces quinze dernières années : 2003 contre la réforme des retraites, 2005 contre le CPE, 2010 contre la réforme des retraites, 2016 contre la loi « travail ».

Pour nous, il est irresponsable de chercher à culpabiliser celles et ceux pour qui les conditions de vie sont de plus en plus difficiles.

Au contraire, lutter contre l'austérité est non seulement socialement et économiquement nécessaire, mais c'est aussi une obligation démocratique, devenue plus que pressante aujourd'hui.

C'est pourquoi ce 1<sup>er</sup> mai présente une importance particulière. Et comme elle l'a toujours fait, la confédération Force Ouvrière appelle lors de ce 1<sup>er</sup> mai 2017 à se rassembler pour défendre les revendications des travailleurs, revendications qu'elle porte jour après jour sur les lieux de travail, et pour lesquelles elle appelle à maintenir le combat :

- contre la loi NOTRe de 2015, qui organise le découpage de la république en territoires,
- contre la loi Macron de 2015, contre la loi "*travail*" de 2016 et son adaptation dans la fonction publique via le PPCR qui poursuit le démantèlement du statut de fonctionnaire d'État, et pour la défense de la Fonction publique et des services publics, ainsi que la renationalisation de ceux déjà privatisés,
- contre la loi d'orientation Peillon de 2013, prétendument "*de refondation de l'école*", et son adaptation en maternelle, en primaire et en collège, ainsi qu'à travers la préparation de la prochaine réforme du lycée,
- contre la loi Touraine de 2016, et contre l'organisation des regroupements hospitaliers que nous avons combattu lors de la grève du 7 mars dernier,
- pour le maintien et l'amélioration des conventions collectives,
- contre les regroupements et les allègements de la loi Rebsamen de 2015 au titre d'un prétendu « *dialogue social* »,
- pour s'opposer à toutes les attaques menées dans ses différentes branches contre la Sécurité sociale acquise à la Libération,
- contre l'allongement du temps de travail, et en faveur de la retraite par répartition à 60 ans et à 37,5 annuités,
- pour l'augmentation immédiate des salaires et des retraites dans la fonction publique de 8% et l'attribution de 50 points d'indice pour tous comme préalables des négociations salariales,
- pour l'augmentation générale des salaires et des retraites dans le secteur privé par l'alignement de ce qui sera obtenu dans le secteur public,
- pour des changements d'orientation en matière de politique économique et sociale, au plan européen comme national, notamment pour la fiscalité ou l'industrie.

À Paris, des délégations des confédérations FO et CGT se rendent en ce moment au Père Lachaise avec la Libre Pensée devant le Mur des Fédérés pour prendre la parole, et rappeler, devant ce lieu de la répression réactionnaire contre la Commune de Paris, les appels à la liberté et à l'émancipation des travailleurs portés par l'histoire syndicale dont se revendique Force Ouvrière.

**L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.**

**Vive l'indépendance et la liberté syndicale !**

**Vive la solidarité internationale !**